Sujet: [INTERNET] projet RNN

De: Daniel MELLIER **Date:** 07/12/2022 10:29

Pour: pref-ep-rnn-seine-champenoise@aube.gouv.fr

Messieurs,

Par la présente, je vous informe que je suis contre le projet RNN qui interdit l'agrainage du petit gibier. Il doit être possible en excluant l'utilisation du maïs afin d'éviter le nourrissage des sangliers. Une multitude de petits oiseaux profitent de cet agrainage notamment en période de froid. Cette interdiction est pour moi une abération.

Veuillez agréer, Messieurs, mes sentiments cordiaux.

MELLIER Daniel